



**Discours**  
Paris, le 4 septembre 2019  
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

## Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la remise des prix de l'Agora du Design, le mercredi 4 septembre 2019

Madame la présidente d'honneur, chère Claude Lévy-Soussan,

Monsieur le président de l'Agora du design, cher Bernard Moïse,

Monsieur le président du jury, cher Ruedi Baur,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir au ministère de la Culture.

Très heureux parce qu'entre le ministère et l'Agora du design, c'est une longue histoire<sup>1</sup>.

Nos deux maisons ont en partage une même ambition.

L'ambition d'un design français rayonnant, reconnu dans le monde entier.

L'ambition d'un soutien fort à la recherche et à la création.

---

<sup>1</sup> L'association Agora du design (fondée en 1983 sous le nom de Bourse Agora) est soutenue par le ministère de la Culture depuis 1991

L'ambition d'accompagner l'innovation, l'audace, le progrès ; d'aider les jeunes créateurs à émerger.

L'Agora y contribue, depuis plus de 30 ans.

Je veux saluer son Président, Bernard Moïse, ainsi que son prédécesseur Alain Lardet, et sa fondatrice, chère Claude Lévy-Soussan, pour le formidable travail accompli.

Et saluer, également, la fondation d'entreprise Hermès, pour son engagement et sa fidélité.

Cette histoire qui nous unit, c'est pour moi une joie que nous la prolongions, ensemble.

Le ministère de la Culture est fier de renforcer son soutien à l'Agora du design, et d'accompagner son nouveau projet.

Un nouveau projet qui se traduit par davantage de jeunes créateurs soutenus.

Car ce soir, pour la première fois, ce n'est pas un lauréat que nous récompensons, mais quatre.

Ce soutien à l'Agora s'inscrit dans une politique plus large de mon ministère en faveur du design.

Il faut y ajouter nos écoles supérieures d'art et de design, et les lieux et événements que nous accompagnons :

- La Biennale de Saint-Etienne,
- La Villa Noailles à Hyères,
- Le Centre international du graphisme de Chaumont,
- Le Centre régional des arts du feu et de la terre à Limoges,
- Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques à Marseille,
- Le Centre international d'art verrier à Meisenthal, entre autres.

Cette politique en faveur du design, il nous revient de la développer.

De l'amplifier.

De la renouveler.

De l'orienter vers les nouveaux champs d'application du secteur.

Parce que le design d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier. Parce que les mutations sociales, environnementales, politiques, numériques créent de nouveaux métiers – des métiers sur lesquels le design s'est positionné, et il faut s'en réjouir. Désormais, le designer ne dessine plus seulement des objets ou des meubles ; il dessine des systèmes, des services, des applications. Il apporte sa créativité dans toutes les sphères d'une organisation.

En outre, la France dispose d'une richesse d'acteurs, d'évènements et d'entreprises qui contribuent au développement d'une culture du design dans notre pays. De plus en plus d'entreprises adoptent le design comme un outil de transformation, d'innovation et de création. Pour autant, ce réseau et ces initiatives restent méconnues.

Il nous faut donc repenser notre politique de soutien au design. La mettre à jour, pour lui permettre de répondre à ces nouveaux enjeux – autant que les designers s'attachent à y répondre.

Parce que les designers – vous toutes et tous, qui êtes présents ce soir – vous êtes les bâtisseurs de demain. Les lauréats de cette année le démontrent bien, chacun à sa façon.

Parce que nous avons besoin de vous, de vos métiers, de votre créativité, de vos compétences, pour relever les grands défis de ce siècle.

Pour transformer, en profondeur, notre modèle de société.

C'est dans cet esprit qu'avec le ministère de l'Economie et des Finances, nous organisons les Assises du Design, qui se tiendront le 11 décembre prochain à Bercy.

Nous les organisons avec la conviction que nous devons remettre les designers au cœur de notre politique en faveur du design.

Avec la conviction que les réponses viendront du terrain.

Elles viendront de ceux qui font vivre le design, qui le vivent au quotidien.

Ainsi, cinq thématiques ont été élaborées et sont actuellement traitées par des organisations réparties sur l'ensemble du territoire.

Les Assises seront le point d'aboutissement de leurs travaux, et l'occasion d'une restitution.

- Premier thème : comment favoriser l'intégration des pratiques du design dans les dispositifs publics.

Le gouvernement procède actuellement à une profonde réforme de son organisation, le Premier ministre lance un appel à candidatures pour recruter des « designers d'intérêt général », pour diffuser les méthodes UX dans les services publics en ligne, pour développer ces compétences nouvelles au sein des administrations.

Dans ce contexte favorable, il nous revient de structurer l'intégration du design dans les politiques publiques.

C'est ce sur quoi travaillent la Cité du design de Saint-Etienne et la 27<sup>ème</sup> Région.

- Second thème : comment intégrer le design dans les entreprises.

Si le secteur privé fait de plus en plus confiance aux designers, de nombreux efforts restent à faire.

Lille Métropole, Capitale Mondiale du design 2020, et Lille Design traitent ce sujet, et je les en remercie.

- Le troisième thème concerne notre politique internationale du design.

Dès l'automne 2018, le ministère a lancé un premier groupe de travail sur ce thème, aux côtés du ministère de l'Economie et des Finances, du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, de Business France et de l'Institut Français.

Ensemble, nous avons monté des actions pilotes – le renforcement de la présence française à l'occasion du salon du meuble à Milan en fait partie – et nous avons préparé une première feuille de route.

Le processus de travail des Assises nous permet de passer la main aux professionnels.

Merci à l'Ecole de design Nantes Atlantique et au cluster d'entreprises nantais «Creative Factory » pour leur engagement sur ce sujet.

- Le quatrième thème des Assises – et pas des moindres –, c'est celui de la formation au design.

Nous avons en France un enseignement supérieur en design d'une richesse extraordinaire. J'en vois de nombreux représentants parmi nous ce soir.

Notre offre de formation doit sans cesse se soucier d'être en adéquation avec les nouveaux enjeux du design – en matière de recherche, d'insertion professionnelle, de formation continue.

L'Ecole Camondo, le pôle design de l'Andéa représenté par l'Ecole Supérieure d'Art et de Design d'Orléans et Christian Guellerin ont accepté d'y travailler : un grand merci à eux.

- Cinquième thème, c'est celui de l'indispensable valorisation du design.

Trois organisations ont accepté de piloter ce thème et forment une belle alliance : l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle, l'Institut Français du Design, et le pôle design de l'Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle Aquitaine. Je les en remercie.

Enfin, un thème transversal sera traité en parallèle : celui de la structuration de l'écosystème du design.

Je crois que le travail engagé en vue des Assises offre beaucoup d'espoir à ce sujet.

Parce que des propositions nouvelles ont émergé.

Un dialogue s'est engagé.

Et ce dialogue doit perdurer, pour appliquer, dès 2020, la feuille de route qui sera présentée le 11 décembre à Bercy.

Voilà, mesdames et messieurs, ce qui nous attend pour les prochains mois.

A présent, et sans plus tarder, je veux remettre les prix de l'Agora du design 2019.

J'ai le plaisir de remettre les deux bourses de recherche à : Pablo Bras pour son projet « Réseaux disponibles », et Martin De Bie pour son projet « Savoir-faire artisanal électronique, une voie vers la résilience ? ».

Le projet d'exposition qui a le plus séduit le jury et qui reçoit le prix du Curateur est celui de Christopher Dessus, « Re-voir le Design ».

Enfin, le prix de l'écrit remarquable est attribué à Laure Garreau pour son texte « Une exposition oubliée : Jean Prouvé industriel du bâtiment, 21 janvier - 31 mars 1964. Réussite ou échec ? »

Toutes mes félicitations à vous, et vive le design français !

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC